Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900252-20251216-DCM_2025_35-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE CAST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 décembre 2025, à 20 h 30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Sylvie ROGNANT, Caroline HASCOËT, Armelle MOLAC et Gaël ROGNANT

Procurations : Armelle MOLAC donne pouvoir à Monsieur Maurice JACQ

Secrétaire de séance : Frédéric LAMBALLE

DÉLIBÉRATION 35-2025 : DEMANDE DE SUBVENTION – PACTE FINISTERE 2030 VOLET 1 : REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE DE LA SALLE OMNISPORTS

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030, il est proposé de soumettre le dossier de remplacement de la couverture de la salle Omnisports estimé à 82 221€ HT, celle-ci étant très dégradée. Ce remplacement peut être divisé en deux tranches :

- Tranche 1 : Partie multisports : 43 617€ HT
- Tranche 2 : Partie Vestiaires / buvette : 38 604€ HT

Le plan prévisionnel de financement s'établit comme suit :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	%
Etat			00.00 %
Département	PACTE 2030	41 110,50€	50.00 %
Autofinancement		41 110,50 €	50.00 %
Total HT		**82 221 €**	**100.00 %**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 82 221€ HT.

APPROUVE le plan de financement exposé.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du Pacte Finistère 2030 Volet 1 - pour l'année 2026.

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE
Jacques GOUEROU

MAIRIE DE CAST
29150 (FINISTERE)